

**MESSAGE À L'ATTENTION
DE TOUS LES ENSEIGNANTS D'HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE
DE L'ACADÉMIE D'AIX-MARSEILLE**

Aix-en-Provence, lundi 11 mai 2020

Chères et chers collègues,

Nous espérons que ce courrier vous trouvera – vous et vos proches- en bonne santé.

Vous êtes nombreux à échanger avec nous et à partager à la fois vos points de satisfaction et vos inquiétudes.

L'engagement de chacun a permis, dans ce contexte profondément inédit et singulier, de maintenir le lien avec les élèves, de cultiver leur curiosité et leur appétence, de conforter et développer leurs apprentissages, d'assurer le besoin de sociabilité qui est notre marque de fabrique – élèves comme enseignants.

De tout cela nous prenons la mesure et vous assurons de notre soutien plein et entier.

Dans le contexte d'une fin d'année marquée par le déconfinement et par la réouverture des écoles et des collèges dans un premier temps, nous souhaitons vous apporter un éclairage sur quelques points.

**PARTIE 1 : GÉRER LA FIN DE CETTE ANNÉE SCOLAIRE EN POURSUIVANT LES APPRENTISSAGES
ET EN MAINTENANT LE LIEN AVEC LES ÉLÈVES**

1/ La gestion des programmes d'ici à la fin de l'année : privilégier l'appropriation plutôt que l'exhaustivité ou la complétude

Une circulaire est en ligne sur le site du ministère sur la réouverture des écoles et des établissements scolaires et les conditions de la poursuite des apprentissages :

<https://www.education.gouv.fr/bo/20/Hebdo19/MENE2011220C.htm>

Elle précise : « *Le retour des élèves en classe est un moment privilégié pour les écouter et faire un bilan de la situation de chaque élève pour mieux définir le parcours de chacun. Par la suite, l'enjeu n'est pas de finir les programmes mais de s'assurer que les élèves maîtrisent les connaissances nécessaires pour poursuivre leur scolarité dans de bonnes conditions.* »

Pour le collège :

Dans cette optique et, pour le moment, spécifiquement pour les classes de collège, des « *documents mis à disposition ont pour objet d'identifier les points prioritaires dans la mise en œuvre des enseignements lors de la reprise annoncée.* »

Des attendus de fin d'année ont été produits et sont diffusés, par niveau et par discipline :

<https://eduscol.education.fr/cid151499/reouverture-des-ecoles.html>

Pour vous en faciliter la consultation, nous mettons en ligne un document qui reprend tous les éléments qui concernent l'histoire, la géographie et l'EMC. Les derniers chapitres des programmes font l'objet d'un resserrement autour d'une ou deux notions ou objets d'étude. L'objectif est de fournir quelques points de repère sur une période, mobilisables par les élèves.

Accès au document : <https://cutt.ly/UybUe1T>

Pour le lycée :

Nous vous invitons à aller dans la même direction : resserrer les thèmes autour de quelques points clef, de quelques notions centrales, de quelques documents habilement choisis, poursuivre la mobilisation des compétences. Vous serez ainsi plus à même de vous assurer de leur appropriation par les élèves.

2. L'évaluation des élèves au troisième trimestre, en collège comme au lycée, en présentiel comme en enseignement à distance

La circulaire précise, concernant **le troisième trimestre**, :

« *Les professeurs continuent à évaluer leurs élèves selon les modalités qu'ils fixent. Ces évaluations ne comptent pas pour la détermination des notes attribuées aux examens nationaux. Elles peuvent faire l'objet d'une appréciation portée par les professeurs sur le livret scolaire afin d'éclairer les travaux du jury sur la motivation et l'assiduité des élèves* ».

Si les évaluations ne comptent pas pour l'obtention de l'examen, elles ne doivent pas pour autant être abandonnées. En revanche, que ce soit dans le cadre de la poursuite de la continuité pédagogique et de l'enseignement à distance ou d'une reprise de l'enseignement en présentiel, le statut de l'évaluation gagne à être clairement repensé et positionné avec justesse en s'adaptant aux circonstances exceptionnelles que nous traversons.

Les évaluations ont vocation à accompagner les apprentissages dont elles sont partie prenante. De ce fait, nous ne pouvons que vous encourager à développer – si ce n'est pas déjà le cas – **une évaluation positive** (valorisant les acquis en termes de connaissances comme de compétences), **totale et explicite** (critères de réussite donnés en amont, voire, idéalement, fixés avec les élèves) et **faisant l'objet d'un temps de dialogue** pour qu'elle soit constructive et aide les élèves à progresser et à préparer au mieux l'année scolaire suivante. En ces temps d'isolement d'une partie des élèves, **le développement de toutes les démarches réflexives** est bienvenu : il s'agit d'amener les élèves à porter un regard sur leur implication, à être capable de dire leurs satisfactions comme leurs difficultés, à se projeter sur des pistes de travail à venir.

Compte tenu de ce contexte spécifique, l'évaluation ne saurait se centrer de façon excessive sur la notation. Elle gagne à développer ses **dimensions qualitatives**.

Dans ce domaine, le site *Terre Ouverte* propose une grande quantité de ressources. N'hésitez pas à aller chercher des situations d'évaluation dans d'autres niveaux ; vous saurez en adapter les démarches et les outils. Une rubrique spécifique rassemble des propositions :

<https://cutt.ly/WybUyVn>

3/ la question des examens

Nous vous invitons à consulter **la FAQ sur le site du ministère** qui répond, de façon officielle, à un grand nombre de questions. Elle est très régulièrement mise à jour.

<https://www.education.gouv.fr/bac-brevet-2020-les-reponses-vos-questions-303348>

Nous déposons et déposerons sur Terre Ouverte toutes les informations concernant les examens : DNB, baccalauréat et BTS Tourisme.

Le DNB :

D'après la FAQ, le DNB sera attribué sur la base du livret scolaire qui permet de certifier la maîtrise des compétences du socle et des notes attribuées à la place des épreuves finales qui seront les moyennes obtenues dans les disciplines concernées, à partir des notes des trimestres 1 et 2. L'épreuve orale est, elle, supprimée.

Le Baccalauréat :

Nous souhaitons attirer votre attention sur l'importance, peut-être plus forte encore que lors d'une année ordinaire, des **oraux du second groupe**.

Dans la mesure où le baccalauréat sera attribué sur la base du contrôle continu (à l'exception des épreuves orales de Français en fin de Première), nous ne saurons que vous conseiller de veiller à informer les élèves sur la nature et les attendus de ces épreuves qu'ils connaissent souvent très mal. Mais aussi à orienter une partie des situations d'apprentissage que vous proposez à vos élèves en enseignement à distance sur ces attendus. Les compétences à l'œuvre dans ces épreuves sont, dans tous les cas de figure, constructives pour les élèves : apprendre à analyser une consigne, une problématique et/ou un document, à structurer son propos, à l'étayer à l'aide d'exemples judicieusement choisis, voire même à travailler l'oral en continu (par le biais d'enregistrements par exemple).

La FAQ du ministère précise les chapitres sur lesquels les oraux pourront porter :

« Des consignes seront données par note de service aux interrogateurs pour que les élèves ne soient interrogés que sur ce qui a été effectivement traité en classe avant la fermeture des établissements et, le cas échéant, après leur réouverture. »

A toutes fins utiles, nous mettons en ligne un document rassemblant les textes officiels sur ces épreuves de second groupe. Accès au document : <https://cutt.ly/3ybUimk>

Par ailleurs, les livrets scolaires du baccalauréat feront l'objet d'un remplissage précis ; identification du niveau de maîtrise pour chacune des compétences mentionnées, appréciation qualitative sont autant d'éléments qui permettront au jury de mieux évaluer la situation d'un élève et son avancée dans les apprentissages.

4. Une priorité : poursuivre l'accompagnement des élèves fragiles, tenter de ramener les élèves décrochés

En collège :

Les élèves qui n'ont pas été assidus dans la continuité pédagogique, voire qui n'ont pas investi du tout cet enseignement devront faire l'objet d'une attention toute particulière. L'objectif est clairement de les ramener, autant que faire se peut, vers les apprentissages et vers l'École. Ce raccrochage passe par des activités pédagogiques adaptées :

- des propositions de **pédagogie différenciée** sont déposées sur *Terre Ouverte* dans une rubrique dédiée : <https://cutt.ly/fybUoUv>
- les ressources de **l'éducation prioritaire** peuvent être efficacement mobilisées http://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_53966/fr/accueil ,

- le dispositif **Devoirs faits** est mis au service de cet objectif ; le site académique dédié constitue un autre point d'appui : https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_10655369/fr/accueil
- **la pédagogie de projet**, menée en interdisciplinarité, est une entrée pertinente pour renouer avec les apprentissages et donner de la cohérence aux enseignements disciplinaires. Deux ressources méritent d'être signalées à titre d'exemples : l'une émanant de l'académie de Créteil <https://cutt.ly/dybUgVI> , l'autre en ligne sur *Terre Ouverte* : <https://cutt.ly/YybUaan> .

En lycée :

Le maintien du lien avec le maximum d'élèves est crucial. Les équipes enseignantes et de vie scolaire ont largement œuvré dans ce sens depuis le début du confinement. Vos témoignages nous ont également montré que certains élèves se sont révélés durant cette période, trouvant dans cette situation d'enseignement à distance une place qu'ils peinaient à se construire en classe.

PARTIE 2 : PRÉPARER DÈS MAINTENANT L'ANNÉE SCOLAIRE 2020-21 QUI NE SERA PAS UNE ANNÉE ORDINAIRE

L'année scolaire 2020-21 ne sera pas une année ordinaire.

Certains élèves retrouveront leur établissement après cinq mois et demi d'éloignement ; les programmes de l'année précédente n'auront pu être menés à leur terme comme les programmations de début d'année l'entendaient ; les apprentissages menés à distance demanderont à être stabilisés et consolidés ; élèves et personnels auront pu traverser des épreuves douloureuses.

Il n'est donc pas question de reprendre sans tenir compte de ces éléments.

1. Une proposition pour anticiper le retour des élèves à l'école dans de bonnes conditions

Il ne sera pas envisageable d'effectuer deux années en une, en voulant rattraper les éléments de programme non vus l'année précédente. Cela ne serait tenable ni pour les élèves, ni pour les enseignants. Au terme de rattrapage, nous préférons, tant dans l'esprit que dans la lettre, celui de continuité.

En revanche, il convient de préparer au mieux l'entrée dans les attendus des programmes de l'année 2020-21 afin d'assurer les bases de cette continuité.

« Il s'agit d'éviter que les difficultés non surmontées au cours de cette année si particulière [2019-20] ne s'ancrent durablement. »

Nous tenons également à vous rappeler que le redoublement ne saurait être une réponse aux difficultés des élèves nées d'une situation qui s'est imposée à tous.

C'est pourquoi nous vous proposons des pistes visant à anticiper la rentrée de septembre 2020 afin de placer les élèves dans des conditions que l'on souhaite les meilleures.

Chaque équipe disciplinaire d'un établissement gagnerait à conduire une réflexion par niveau de classe :

- Sur l'**identification des points essentiels** de chaque partie du programme afin de dégager, de façon collégiale et partagée, ce qui devra être travaillé et approprié durant l'année 2020-21 ;
- Sur les **prérequis nécessaires** pour engager, le plus sereinement possible, la nouvelle année. Ces prérequis peuvent être formulés en termes de **notions, de connaissances plus factuelles ou de compétences**.
- **La fin de cette année 2019-20 pourrait ainsi se centrer résolument sur la construction des éléments ayant été collectivement retenus comme des prérequis** indispensables pour l'entrée dans le programme de l'année suivante.

Le site *Terre Ouverte* pourrait servir de mutualisation de ces travaux, si vous le souhaitez (les contributions peuvent être envoyées sur les adresses mail des IA-IPR).

Les classes virtuelles du CNED, lorsque les conditions ne sont pas réunies pour mener ces réunions en présentiel, peuvent être utilisées.

2. La nécessité d'un état des lieux pour mieux répondre de façon fine aux besoins des élèves

Cette volonté de procéder à des états des lieux apparaît dans les préoccupations des enseignants, conscients de la très grande diversité des situations des élèves que le confinement a accentuée, malgré les efforts de tous.

Cet état des lieux peut être construit **à partir d'outils existants** : conseils de classe du dernier trimestre, bilans de fin de cycle au collège, livrets scolaires, Pronote ou équivalent, etc.

Ces états des lieux constituent la base des adaptations pédagogiques à engager l'année suivante.

La communication entre les équipes pédagogiques qui ont assuré le suivi des élèves en 2019-20 et celles qui les prennent en charge à la rentrée 2020 est fondamentale. Il en est de même pour les continuités école-collège et collège-lycée. Nous mettons en ligne une proposition de documents d'appui, par niveau de classe pour faciliter la transmission des informations. Pour vous faciliter la tâche, les éléments de programmes (thèmes et compétences) y ont été pré-remplis. Les documents sont en version modifiables pour vous permettre de les adapter si besoin. Accès aux ressources : <https://cutt.ly/5ybUsSD>

Nous souhaitons attirer votre attention sur le fait que ce diagnostic ne doit pas dériver vers une catégorisation des élèves qui aurait alors un effet dévastateur et contre-productif. Il s'agit, tout au contraire, d'identifier les axes de travail propres à chaque élève dans le but, ensuite, d'y répondre par la création de groupes de besoin (et non pas de groupes de niveau), d'activités différenciées ou d'accompagnement personnalisé.

Cet état des lieux peut également être envisagé dans une perspective réflexive pour les élèves, en les conduisant à s'interroger sur leurs acquis et à se projeter dans des axes de travail à venir. Vous trouverez une proposition qui va dans ce sens sur *Terre Ouverte* si cette démarche vous intéresse. Accès à la proposition : <https://cutt.ly/1ybUdRv>

Nous mettrons à votre disposition des propositions de tests diagnostiques. Ces éléments seront accessibles sur *Terre Ouverte*; chaque équipe reste maître de leur utilisation éventuelle et aura toute latitude pour les adapter, les utiliser à sa convenance lors de la rentrée 2020.

3. Capitaliser la pratique des outils numériques qui se sont avérés utiles et constructifs

La période de confinement a témoigné de l'engagement de tous, au service des apprentissages des élèves. Le travail a été fait en fonction des outils accessibles et des compétences de chacun.

Force est de constater que les usages du numériques ont révélé des pratiques très intéressantes qui ont apporté beaucoup aux élèves. Parmi celles-ci, on pourrait citer la différenciation, l'individualisation des retours faits aux élèves sur leurs travaux, l'explicitation des attendus et des consignes voire des critères d'évaluation, la place plus grande laissée à l'expression des élèves dans des champs divers (auto-évaluation, retours réflexifs, expressions ouvertes, liberté beaucoup plus grande laissée aux élèves sur la forme des rendus, etc.).

Ce sont assurément des atouts qu'il nous faudra conserver, dès la rentrée. Le plan académique de formation permettra de les consolider et nous continuerons à vous proposer des outils, des pistes, des formations adaptés à vos besoins, au vu des problématiques qui ont émergé durant cette période.

Nous avons reçu de nombreux messages de votre part ; ils nous ont été très utiles pour mettre à votre disposition les ressources dont vous aviez besoin. Certains d'entre vous ont accepté de mutualiser leur travail, ce qui a été bénéfique pour tous ; nous les en remercions. N'hésitez pas à poursuivre ces échanges ; nous restons à votre entière disposition.

Prenez grand soin de vous.

Bien cordialement,

Céline Borel, Isabelle Méjean, Virginie Pibarot